de l'ENCENS à Corneille, et je lui en donne, mais nous devons au public des vérités et des instructions. (Volt.) *Il ne faut pas que la fumée de l'*ENCENS *brûlé devant une jolie femme noircisse sa réputation.* (Mme de Motteville.) *Ne pas admirer ce que les temps ont produit de bon, c'est refuser un pur* ENCENS *au progrès des véritables lumières.* (Beauchêne.) *La beauté se nourrit d'*ENCENS *comme les dieux.* (De Ségur.)

Un peu d'encens brûlé rajuste bien des choses.
CYRANO DE BERGERAC.

Que ne fait-on passer avec un peu d'*encens* ?
FLORIAN.

Pour moi, je ne vois rien de plus sot, à mon sens,
Qu'un auteur qui partout va gueuser de l'*encens.*
MOLIÈRE.

Je ne sais, en esclave à la suite des grands,
A des dieux sans vertu prodiguer mon *encens.*
BOILEAU.

L'*encens* gâte plus de cervelles
Que la poudre n'en fait sauter.
PESSELIER.

Plus d'un auteur, novice à répandre l'*encens,*
Souvent à son héros, dans un bizarre ouvrage,
Donne de l'encensoir à travers le visage.
BOILEAU.

‖ Le pluriel, employé par Corneille et Molière, n'est plus usité aujourd'hui.

— *Offrir, donner l'encens à quelqu'un,* Brûler de l'encens et agiter l'encensoir devant lui, pour lui faire honneur : *L'*ENCENS *n'était d'abord* OFFERT *qu'à Dieu; aujourd'hui on* OFFRE L'ENCENS *au clergé et aux princes, et le peuple même en a sa petite part. Dans les temples, l'*ENCENS *ne doit* ÊTRE OFFERT *qu'à la divinité.* (B. Const.)

— Loc. fam. *Encens de cour* ou *Eau bénite de cour,* Promesse ou éloge sans valeur. ‖ *L'encens lui donne à la tête,* Les compliments qu'il reçoit troublent sa raison.

— Prov. *Selon les gens l'encens,* Il faut mesurer au mérite ou au rang des personnes les éloges qu'on leur donne.

— Féod. *Droit de l'encens,* Droit qu'avait le seigneur de se faire encenser par le prêtre pendant la messe.

— **Épithètes.** Doux, léger, agréable, odoriférant, embaumé, parfumé, précieux, délicieux, fumant. — Pur, pieux, fidèle, religieux, sacré, divin, profane, idolâtre, impur, criminel, impie, sacrilége, imposteur, souillé, prodigue, avare. — Dû, légitime, mérité, juste, flatteur, enivrant, mercenaire, acheté, usurpé, mendié, hypocrite, vulgaire, grossier, commun, fade, insipide, rebutant.

— **Encycl.** Sous ce terme collectif et un peu vague, on confond plusieurs substances de nature résineuse ou gommo-résineuse, qui ont pour principal caractère commun de répandre une odeur agréable quand on les brûle. La plus intéressante est l'*encens indien,* appelé aussi *encens mâle* ou *oliban.* On a longtemps ignoré de quel végétal il provenait; on s'accorde généralement aujourd'hui à reconnaître que c'est un arbrisseau ou un arbre de la famille des térébinthacées, dont le nom scientifique est *boswellia serrata.* Cette espèce est très-abondante aux environs de Calcutta. C'est de ce pays que nous arrive l'oliban. Cette gomme-résine se présente sous forme de larmes irrégulières ou de petites boules presque rondes, sèches, dures, demi-transparentes, lisses, nettes, blanches en dedans, jaunâtres et poudreuses à l'intérieur. Leur volume atteint ou dépasse celui d'une fève; elles sont fragiles et ont une cassure brillante; leur saveur est légèrement âcre, amère et aromatique. L'odeur balsamique que répand cette substance quand on la brûle l'a fait employer depuis longtemps dans les cérémonies religieuses, et elle est devenue l'emblème de l'hommage rendu à la divinité. Mais est-ce bien là l'*encens* que les Orientaux, et plus tard les Grecs et les Romains tiraient de l'Arabie? Est-ce le *libanotos* de Théophraste, d'Hippocrate et de Dioscoride? Il est plus probable que notre *encens* mâle est le *stagonias* de ce dernier auteur, ou le *thus masculum* des Latins. Quoi qu'il en soit, l'*encens* ne tarda pas à passer de l'enceinte des temples dans le domaine de la parfumerie et de la médecine. Hippocrate a vanté ses propriétés. De nos jours, l'*encens* se retrouve encore dans les pharmacies; il entre dans la composition du baume du Commandeur, de la thériaque, des pilules de cynoglosse et de l'emplâtre de Vigo. L'*encens* est souvent falsifié avec de la sandaraque, du mastic, de la résine de pin ou d'autres substances analogues; il donne alors une fumée d'une odeur moins agréable.

L'*encens femelle* ou *en sorte,* appelé aussi *encens d'Arabie,* est produit surtout par une espèce de genévrier (*juniperus lycia*). Toutefois, les formes assez variables qu'il présente autorisent à croire qu'il n'est pas toujours le produit du même végétal. Du reste, son origine, encore peu connue, a été successivement attribuée au genévrier de Phénicie et au genévrier thurifère, au pin à l'*encens,* au *balsamodendron kataf,* au *terminalia catappa,* au thuia à sandaraque, aux *amyris sassa* et *kaful,* etc. Cet *encens* est en forme de larmes irrégulières ou en masses agglomérées, plus jaunes à l'extérieur, d'un blanc plus mat et plus jaunâtre dans l'intérieur que l'espèce précédente. Suivant Niebuhr, il se récolte à Dafar; mais il est moins estimé que l'*encens* indien. On appelle *écorce d'encens, écorce des Juifs, narcaphte,* etc., la seconde écorce des *juniperus lycia* et *thurifera;* cette écorce est épaisse, résineuse et rougeâtre; elle a une odeur agréable; les Juifs l'emploient dans la parfumerie, et ils s'en sont souvent servis dans les cérémonies religieuses. La récolte de l'*encens* d'Arabie est accompagnée, chez les Orientaux, de pratiques superstitieuses. On prétend que la forme des grains d'*encens* est ce qui a fait distinguer chez les peuples anciens l'*encens mâle* et l'*encens femelle.* On appelle *manne d'encens* les parcelles qui résultent du frottement des morceaux, et *suie d'encens* un résidu de la combustion de cette substance, assez analogue au noir de fumée. Cet *encens* a eu une grande réputation en médecine. On l'a préconisé, à l'intérieur, contre de nombreuses maladies; à l'extérieur, en fumigations contre les catarrhes et les vertiges; dissous dans l'alcool, pour le traitement des ulcères; en emplâtre, contre les entorses et les foulures, etc.

On a désigné sous le nom de *gros encens* ou *encens commun* le galipot, suc résineux qui découle de la tige de diverses espèces de pins. Dans les forêts de la Thuringe et surtout de la Saxe, on trouve souvent des morceaux de résine assez volumineux, enfouis dans les fourmilières, souvent à plus de 1 mètre de profondeur; ils forment des masses grumeleuses qu'on a appelées *encens de Thuringe.* Leur origine assez bizarre, et méconnue dans le principe, leur a fait attribuer dans la médecine populaire des vertus merveilleuses, qui se réduisent en réalité aux propriétés générales des résines.

Quoique ce parfum fût connu de toute antiquité, il paraît résulter de certains passages de Pline et d'autres auteurs que l'usage n'en était pas encore répandu avant la guerre de Troie. L'*encens* était brûlé par la plupart des peuples orientaux en l'honneur de leurs divinités; les Hébreux eux-mêmes l'offrirent à Jéhovah sur l'autel des Parfums. De tout temps l'Arabie eut le monopole de la production de cette substance précieuse; le pays de Saba, en particulier, en exportait des quantités considérables (Isaïe, LX, 6; Jérémie, VI, 20). Strabon, Pline, Hérodote, Arrien, Valérius Flaccus, etc., en font également foi. S'il faut en croire le *Cantique des Cantiques,* la culture de l'*encens* aurait même été introduite en Palestine. Les écrivains de l'antiquité païenne n'avaient guère que des renseignements vagues sur l'arbre à *encens.* Quelques auteurs ont pensé que l'*encens* de l'Yémen était de qualité inférieure, et que l'*encens* si estimé des anciens devait être apporté de l'Inde ou de l'Ethiopie par des marchands arabes. Ce qui tendrait à justifier cette supposition, c'est que les Arabes eux-mêmes connaissent un *encens* de première qualité originaire de l'Inde et de la Perse, auquel ils donnent le nom de *koundour.*

Tertullien rapporte, dans son *Apologétique* (livre XXX), que l'*encens* était employé par les chrétiens des premiers temps, non comme une partie obligée des cérémonies du culte, mais comme un moyen de purifier l'air des lieux souterrains où la persécution les obligeait de se réfugier pour y célébrer les mystères de leur foi. Mais Bergier, dans son *Dictionnaire théologique,* prétend que si Tertullien n'en parle pas comme faisant partie du culte, c'est parce qu'il considérait les encensements comme de purs symboles.

— Mythol. V. LEUCOTHOÉ.

ENCENSÉ, ÉE (an-san-sé) part. passé du v. Encenser. Devant qui l'on a agité l'encensoir et brûlé de l'encens : *Un autel* ENCENSÉ. *Un évêque, un prince* ENCENSÉ.

— Fig. Flatté, loué, honoré de grandes marques de respect : *L'orgueil se développe d'autant plus qu'on jouit d'une fortune plus éclatante et qu'on est* ENCENSÉ *par des flatteurs dès sa naissance.* (Virey.)

Sur un trône l'ennui se carre,
Fier d'être *encensé* par des sots.
BÉRANGER.

‖ Flatté, avec un nom de choses : *Des vices* ENCENSÉS.

— Substantiv. Personne encensée, flattée, louée, adulée : *C'était autrefois la coutume de louer les gens en face; mais c'était une mauvaise coutume, qui exposait l'encenseur et l'*ENCENSÉ *aux méchantes langues.* (Volt.)

ENCENSEMENT s. m. (an-san-se-man — rad. *encenser*). Action d'encenser : *L'*ENCENSEMENT *de l'autel, du peuple, du clergé.*

ENCENSER v. a. ou tr. (an-san-sé — rad. *encens*). Agiter l'encensoir et brûler de l'encens : ENCENSER *un autel.* ENCENSER *un évêque, un prince.* ENCENSER *le peuple, le clergé.*

— Absol. Faire des encensements : *Sous Grégoire le Grand, on* ENCENSAIT *généralement dans les églises.* (L. de Laborde.)

— Fig. Honorer, accorder une sorte de vénération à : *Dieu n'est plus dans ton cœur, homme sensuel; l'idole que tu* ENCENSES, *c'est le dieu que tu adores.* (Boss.) *Le pape est une vieille idole qu'on* ENCENSE *par habitude.* (Montesq.) *On* ENCENSE *et on adore l'idole qu'on méprise.* (Mass.) *L'amour se fait de la personne aimée une idole qu'il* ENCENSE *jusqu'à ce qu'il la brise.* (Bautain.)

On n'*encensa* jamais la vertu fugitive.
VOLTAIRE.

Aspasie en beaux vers célébrait la sagesse,
Et Socrate amoureux *encensait* la beauté.
DELILLE.

Laissez-moi donc sous ma bannière,
Vous, messieurs, qui, le nez au vent,
Nobles par votre boutonnière,
Encensez tout soleil levant.
BÉRANGER.

‖ Flatter, en parlant d'un vice : *Pour gagner les hommes, il n'est point de meilleure voie que de donner dans leurs maximes et d'*ENCENSER *leurs défauts.* (Mol.)

La monarchie entière est en proie aux Laïs;
Leurs vices sont les dieux qu'*encense* mon pays.
GILBERT.

— *Encenser les autels de,* ou simplement *Encenser,* Honorer d'un respect religieux : ENCENSER LES AUTELS DES *saints.* ENCENSER *les faux dieux.*

Qui voudra désormais *encenser mes autels ?*
BOILEAU.

— Manége et absol. Faire avec la tête un mouvement de bas en haut, analogue à celui d'un encensoir qu'on agite : *Ce cheval* ENCENSE.

S'encenser v. pr. Se louer, se vanter : *La France a eu longtemps ce travers de* S'ENCENSER *elle-même et de chanter dévotement sa propre litanie.* (Th. Gaut.)

ENCENSEUR s. m. (an-san-seur — rad. *encenser*). Personne qui encense, qui flatte, qui donne des éloges outrés : *C'était autrefois la coutume de louer les gens en face; mais c'était une mauvaise coutume, qui exposait l'*ENCENSEUR *et l'encensé aux méchantes langues.* (Volt.)

ENCENSIER s. m. (an-san-sié — rad. *encens*). Bot. Nom vulgaire du romarin officinal. ‖ On dit aussi ENCENSOIR.

ENCENSOIR s. m. (an-san-soir — rad. *encenser*). Liturg. Sorte de cassolette suspendue par des chaînes, dans laquelle on brûle de l'encens, et qu'on agite devant les objets ou les personnes que l'on veut encenser : *Un* ENCENSOIR *d'argent. Balancer l'*ENCENSOIR.

Les *encensoirs* d'argent brillent et se balancent,
Et l'air est imprégné des doux parfums qu'ils lancent;
Les fleuristes jettent des fleurs.
Mlle DE POLIGNY.

Voici venir les temps où, vibrant sur sa tige,
Chaque fleur s'évapore. Ainsi qu'un *encensoir,*
Les sons et les parfums tournent dans l'air du soir.
BAUDELAIRE.

— Fig. Louange, flatterie : *Je hais ces panégyristes perpétuels qui ont toujours l'*ENCENSOIR *à la main.* (St-Réal.) *Rien ne raccourcit plus les grands hommes que leur amour de l'*ENCENSOIR. (Cazotte.) ‖ Signe de la puissance ou du caractère ecclésiastique : *Porter, tenir l'*ENCENSOIR. *Quiconque tient le sceptre et l'*ENCENSOIR *a les deux mains bien occupées.* (Volt.)

Qui porte l'*encensoir* ne peut porter l'épée.
LEMIERRE.

Les glaives sont cruels, et mieux vaut l'*encensoir.*
C. DELAVIGNE.

. . . . L'absolu pouvoir
Met dans les mêmes mains le sceptre et l'*encensoir.*
VOLTAIRE.

Qu'est-il besoin, Nabal, qu'à tes yeux je rappelle
De Joad et de moi la fameuse querelle,
Quand j'osai contre lui disputer l'*encensoir ?*
RACINE.

— *Porter, mettre la main à l'encensoir,* S'ingérer, sans en avoir le droit, dans l'administration des affaires ecclésiastiques : *Il s'est perdu pour* AVOIR MIS LA MAIN À L'ENCENSOIR. ‖ *Toucher à l'encensoir,* Attaquer en quelque chose le pouvoir du clergé : *Gardez-vous surtout de* TOUCHER À L'ENCENSOIR; *on s'y brûle les doigts.*

— *Coup d'encensoir,* Action de lancer l'encensoir dans la direction de la personne ou de l'objet que l'on veut encenser : *On donne aux évêques trois* COUPS D'ENCENSOIR *et deux aux reliques des saints. Le nombre des* COUPS D'ENCENSOIR *est une affaire très-grave dans l'Eglise. Plus d'un procès fort scandaleux a dû sa naissance à des questions de préséance, à des* COUPS D'ENCENSOIR *exigés et refusés.* (Boissonade.) ‖ Fig. Flatterie : *Donner des* COUPS D'ENCENSOIR *à quelqu'un.*

— Fam. *Donner de l'encensoir par le nez, à travers le visage, Casser le nez à coups d'encensoir,* Donner en face des louanges maladroites ou exagérées :

Mais un auteur novice à répandre l'encens
Souvent à son héros, dans un bizarre ouvrage,
Donne de l'encensoir au travers du visage.
BOILEAU.

— Argot. Fressure d'animal.

— Astron. Petite constellation australe qu'on appelle aussi l'AUTEL.

— Bot. Nom vulgaire du romarin officinal. ‖ On dit aussi ENCENSIER.

— **Encycl.** Liturg. Les *encensoirs* sont souvent mentionnés dans l'Ancien Testament, et nous savons qu'on en faisait un fréquent usage chez les Juifs, dans le temple de Salomon. Ainsi l'historien Josèphe nous apprend que Salomon fit fabriquer, pour le temple de Jérusalem, vingt mille *encensoirs* d'or qui servaient à offrir les parfums, et cinquante mille autres qui servaient à porter le feu. L'usage de l'*encensoir* découle naturellement de celui de l'encens, dont on s'est servi dans les temples dès la plus haute antiquité. La forme primitive de l'*encensoir* est celle d'un vase de métal, plus ou moins élégant, destiné à recevoir les charbons sur lesquels on répand l'encens. Lorsqu'on mit un couvercle sur ce vase, on le perça d'un grand nombre de petits trous. Plus tard enfin, on le suspendit à des chaînes pour qu'il fût possible de le balancer.

L'usage de l'*encensoir,* dans les cérémonies du culte catholique, remonte aux premiers siècles de l'Eglise. Les plus anciens écrivains ecclésiastiques en font mention sous les noms de *thymiaterium, thuricremium, incensorium, fumigatorium.* On a quelquefois appelé *incensorium* la navette dans laquelle se conserve l'encens broyé; mais ce petit vase s'exprime plus communément en latin par le mot *acerra.*

Dans les grandes églises, les *encensoirs* étaient souvent d'or ou d'argent. Constantin le Grand offrit à l'église de Saint-Jean-de-Latran deux *encensoirs* de l'or le plus pur, pesant 30 livres. Le même empereur donna au baptistère de Latran un *encensoir* de l'or le plus pur, pesant 10 livres, orné de quarante-deux pierres précieuses. Charlemagne fit don au monastère de Charroux de trois croix d'or et de sept *encensoirs* du même métal.

Nous ne pouvons, malgré toutes les recherches des archéologues, fixer précisément l'époque où furent introduits les *encensoirs* à chaînes. Les plus anciennes peintures sacrées, représentant les cérémonies des obsèques ou les translations des corps des saints que l'Eglise honore, n'offrent point d'*encensoirs* de ce genre; on n'y trouve même pas le moindre indice de thurification. Suivant quelques auteurs, l'Eglise grecque aurait devancé l'Eglise latine dans l'usage des *encensoirs* portatifs à chaînes. Les plus anciennes peintures grecques représentent les prêtres tenant de la main droite un *encensoir* avec des chaînes, et de la main gauche le livre des Evangiles.

L'*encensoir* à chaînes se voit au tympan de certaines portes des églises bâties en style romano-byzantin au XIIe siècle. On y remarque le Christ vêtu du péplum et portant d'une main le livre des Evangiles; il lève ordinairement la main droite dans l'attitude du pontife qui donne la bénédiction. Quand la figure du Christ n'est pas entourée des figures symboliques des quatre évangélistes, il arrive ordinairement que deux anges placés de chaque côté tiennent des *encensoirs* en main. On voit également des *encensoirs* dans beaucoup d'autres sujets du XIIe et du XIIIe siècle. M. Didron a publié dans les *Annales archéologiques* un charmant modèle d'*encensoir,* d'après les sculptures de la cathédrale de Chartres.

Tous les *encensoirs* sculptés dans les bas-reliefs de cette époque présentent une forme globulaire, et dans leur couronnement ou couvercle l'image de petits toits et de tourelles dont les fenêtres découpées à jour facilitaient la sortie de la fumée. Il en existe un de ce genre dans la sacristie de la cathédrale de Trèves. Le dessin et la description en ont été publiés dans le *Bulletin monumental.*

La partie supérieure de cet *encensoir* est un dôme octogonal, autour duquel règne une ceinture de tours fortifiées; au-dessous sont quatre grandes façades angulaires, qui se coupent à angle droit par le sommet; dans les angles rentrants de cette façade surgissent quatre grosses tours, qui dissimulent très-adroitement le grand espace vide qui y serait resté et forment comme la base du système de fortifications qu'elles complètent.

Sur le centre des quatre grandes faces principales se détachent autant d'hémisphères correspondants, qui donnent une tournure plus gracieuse et plus elliptique à l'ensemble de l'*encensoir.* C'est surtout dans les dessins qui ornent ces hémisphères que se révèle le goût byzantin. Sur deux côtés, ce sont des animaux fantastiques, et sur les deux autres des figures de renard entrelacées dans des cercles garnis de fleurons et semblant jouer ou se défier mutuellement. Comme les interstices de ces dessins bizarres sont en creux, les reliefs n'en sont que plus nets et mieux accusés. C'est par ces espaces vides et par les fenêtres cintrées du couronnement supérieur que s'échappait la fumée. Divers petits ornements en saillie tendent à racheter la fuite trop brusque des bords les plus éloignés de la largeur, vers le point de jonction avec le pied de l'*encensoir.* Ce pied, d'argent, comme tout le reste, est légèrement gravé en dessus, et porte intérieurement une assez forte masse de plomb, probablement pour faciliter le balancement de l'*encensoir* dans les mains du thuriféraire. Le dessin d'un *encensoir* plus ancien encore que celui de Trèves a été publié dans les *Annales archéologiques,* tome IV. Cet *encensoir* est de cuivre, à trois chaînes et à trois compartiments, symbole de l'union du corps, de l'âme et de la divinité du Christ.

L'ornementation de cet *encensoir* rappelle exactement celle des chapiteaux de nos églises élevées à la fin du XIIe siècle ou au commencement du XIIIe. Ces oiseaux, ces dragons et ces lions qui mordent deux à deux les rinceaux où ils s'embarrassent, où ils s'enchevêtrent, se retrouvent à peu près identiques sur les chapiteaux du chœur et du sanctuaire de Saint-Germain des Prés; c'est l'époque où le roman va céder la place au gothique, où le cintre alterne avec l'ogive.

Le couvercle est surmonté de trois petits personnages accroupis, regardant un ange

assis sur un trône. Ces trois jeunes gens sont les trois Hébreux qui vivaient en captivité à Babylone avec le prophète Daniel. Leurs noms sont écrits sur la bande de métal où reposent leurs pieds. On y lit sans peine : Ananias, Misael, Azarias. L'ange tient à la main gauche un objet circulaire que l'on retrouve à la main des anges dans le style byzantin, et qui est appelé le *sceau de Dieu.*

Les anciens *encensoirs* peuvent être regardés comme des pièces d'orfèvrerie sur lesquelles l'art s'est exercé à reproduire des ornements gracieux et variés. Ces ornements sont disposés de manière à laisser passer les nuages odoriférants de l'encens, sans que le goût de la symétrie soit en rien blessé par la distribution des jours et des pleins. On rencontre une grande quantité de modèles d'anciens *encensoirs* dans les vieux tableaux de l'école flamande et de l'école germanique.

ENCÉPÉ, ÉE (an-sé-pé) part. passé du v. Encéper : *Malfaiteur* ENCÉPÉ. ‖ Vieux mot.

ENCÉPER v. a. ou tr. (an-sé-pé — de *en,* et de *cep*). Mettre aux ceps : ENCÉPER *un criminel.* ‖ Vieux mot.

— Fig. Embarrasser. ‖ Vieux mot.

ENCÉPHALALGIE s. f. (an-sé-fa-lal-jî — de *encéphale,* et du gr. *algos,* douleur). Pathol. Douleur de l'encéphale.

ENCÉPHALALGIQUE adj. (an-sé-fa-lal-ji-ke — rad. *encéphalalgie*). Pathol. Qui a rapport à l'encéphalalgie : *Douleur* ENCÉPHALALGIQUE.

ENCÉPHALARTOS s. m. (an-sé-fa-lar-toss — du gr. *en,* dans; *kephalê,* tête; *artos,* pain, par allus. à la disposition du fruit). Bot. Genre d'arbres et d'arbrisseaux, de la famille des cycadées.

— **Encycl.** Ce genre de cycadées tient en même temps des cycas et des zamies, en ce qu'il présente les fleurs mâles des premiers et les fleurs femelles des secondes. Il renferme de grands arbres ou des arbrisseaux, à feuilles pennées, souvent épineuses, à fleurs mâles et femelles réunies en un strobile terminal pédonculé. Le fruit, qui ressemble à un cône ou pomme de pin, acquiert une énorme dimension. Les *encéphalartos,* au nombre d'une vingtaine d'espèces, habitent les régions extratropicales de l'Australie et du sud de l'Afrique. La moelle de leur tige renferme une fécule très-abondante, analogue au sagou, et dont les Hottentots se nourrissent. De la forme du fruit et des propriétés nutritives de la moelle est venu le nom scientifique de ce genre, dont plusieurs espèces sont cultivées dans nos serres.

ENCÉPHALE adj. (an-sé-fa-le — du gr. *en,* dans; *kephalê,* tête). Qui est renfermé dans la boîte crânienne. ‖ Peu usité.

— Helminth. Qualification donnée à un ver qui se développe et vit dans la matière du cerveau : *Les vers* ENCÉPHALES.

— Anat. Ensemble des appareils contenus dans la boîte crânienne et même dans la colonne vertébrale : *Telle fonction exaltée ou déprimée, tel organe devenu plus ou moins actif, sensible ou dévié dans ses opérations, altère, modifie l'*ENCÉPHALE *et la constitution générale.* (Virey.) *La boîte osseuse de l'*ENCÉPHALE *est composée de huit os.* (T. Thoré.) *La portion centrale de l'*ENCÉPHALE, *où quelques savants logent l'âme, est proportionnellement plus volumineuse chez la femme que chez l'homme.* (Toussenel.)

— Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, famille des brachélytres, dont l'unique espèce a été réunie aux gyrophènes. ‖ Genre d'insectes coléoptères hétéromères, famille des taxicornes, regardé par plusieurs auteurs comme une simple section du genre hélée, et comprenant deux espèces qui vivent en Australie.

— **Encycl.** Anat. On donne le nom d'*encéphale* à l'ensemble des parties qui, chez les animaux vertébrés, sont contenues dans le crâne. L'*encéphale* se compose donc de plusieurs organes; mais, quoique distincts, ces organes sont tellement connexes, et comme structure anatomique et comme fonctions, qu'ils peuvent être considérés comme une continuation les uns des autres.

Les deux parties principales de l'*encéphale* sont le cerveau et le cervelet, qui se prolongent inférieurement avec un gros cordon nerveux logé dans la colonne vertébrale et appelé la moelle épinière. Ces parties ayant été étudiées chacune séparément dans des articles spéciaux, nous n'en dirons ici que quelques mots.

Le cerveau, qui constitue la portion la plus volumineuse de l'*encéphale,* est situé à la partie supérieure du crâne et occupe toute la région comprise entre le front et l'occiput. Il présente une forme ovoïde allongée d'avant en arrière. La face supérieure est bombée, la face inférieure est aplatie, les parties latérales sont légèrement comprimées. Le cerveau se partage en deux moitiés à peu près égales (hémisphères) qui sont séparées sur la ligne médiane par une scissure profonde et par une cloison membraneuse très-forte dite *faux du cerveau.*

A la partie inférieure, cette scissure s'arrête et est remplacée par une cloison transversale composée d'une substance nerveuse, laquelle unit et rapproche les deux hémisphères. C'est à cette cloison qu'on donne le nom de *corps calleux.* Les hémisphères cérébraux se divisent eux-mêmes extérieurement en plusieurs portions ou lobes, et ils présentent dans leur épaisseur des cavités très-importantes au point de vue physiologique : on appelle ces cavités *ventricules.*

La deuxième portion de l'*encéphale* est le cervelet. Situé à la partie postérieure et inférieure du crâne, au-dessous du cerveau, le cervelet a tout au plus le tiers du volume du cerveau.

Comme configuration extérieure, il présente aussi deux lobes latéraux et un petit lobe médian. Inférieurement, le cervelet se continue directement avec la moelle par deux gros cordons latéraux décrits sous le nom de *pédoncules.* Si on soulève le cerveau pour apercevoir la face supérieure du cervelet, on voit, tout à fait indépendantes du cerveau, en avant du lobe médian du cervelet, quatre petites éminences parfaitement distinctes, qu'on désigne sous le nom de *tubercules quadrijumeaux* ou *lobes optiques.* En réalité, ces éminences appartiennent aux pédoncules dont nous avons parlé et qui partent du cervelet; mais, vues par la face supérieure des pédoncules, ces éminences paraissent si bien distinctes que, dans une description d'ensemble de l'*encéphale,* il est indispensable de les signaler. Nous n'avons rien à dire de la structure, qui doit être étudiée en détail à propos de chaque organe.

— *Enveloppes de l'encéphale.* Diverses membranes entourent l'*encéphale* et servent tout à la fois à le fixer et à le protéger. La plus externe est la dure-mère : c'est une membrane fibreuse, ferme, épaisse, très-résistante, qui se continue autour de la moelle et de la plupart des gros troncs nerveux. Par sa face externe, elle est très-adhérente à la face interne du crâne. A sa face intérieure elle présente des plis ou prolongements qui s'enfoncent dans les sillons plus ou moins profonds de la masse encéphalique, et forment ainsi des cloisons incomplètes qui séparent et soutiennent les diverses parties du tissu nerveux. La deuxième enveloppe consiste dans une membrane très-mince et très-ténue qui est nommée pour cela même arachnoïde. Elle appartient à la classe des séreuses, et enveloppe l'*encéphale* comme la plèvre enveloppe le poumon, comme le péritoine entoure les intestins. Enfin, au-dessous de l'arachnoïde, est une troisième membrane dite *pie-mère;* c'est à proprement parler moins une membrane qu'une trame cellulaire dans laquelle s'entrelacent et se ramifient les vaisseaux encéphaliques. Cette dernière couche paraît manquer dans certaines parties.

ENCÉPHALHELCOSE s. f. (an-sé-fa-lèl-kô-ze — de *encéphale,* et du gr. *elkôsis,* ulcération). Pathol. Ulcération du cerveau.

ENCÉPHALIE s. f. (an-sé-fa-lî — rad. *encéphale*). Pathol. Nom générique des maladies de l'encéphale.

ENCÉPHALION s. m. (an-sé-fa-li-on — du gr. *en,* dans; *kephalê,* tête). Bot. Syn. de NÉMATÉLIE, genre de cryptogames.

ENCÉPHALIQUE adj. (an-sé-fa-li-ke — rad. *encéphale*). Anat. Qui a rapport à l'encéphale, qui appartient à l'encéphale : *La masse* ENCÉPHALIQUE. *Les vaisseaux* ENCÉPHALIQUES.

— Pathol. Qui a son siége dans l'encéphale : *Des douleurs* ENCÉPHALIQUES. *Une affection* ENCÉPHALIQUE. *Un ulcère* ENCÉPHALIQUE.

ENCÉPHALITE s. f. (an-sé-fa-li-te — rad. *encéphale*). Pathol. Inflammation de l'encéphale.

— **Encycl.** Pathol. On désigne sous le nom d'*encéphalite* l'inflammation de la substance nerveuse contenue dans la cavité crânienne, c'est-à-dire le cerveau, le cervelet et la protubérance annulaire. On divise cette maladie, d'après sa marche, en *aiguë* ou *chronique;* d'après son siége, en *diffuse* (v. MÉNINGITE) et en *partielle;* enfin, suivant que l'inflammation occupe le cerveau, le cervelet ou le mésocéphale, on l'appelle *cérébrite, cérébellite* et *mésocéphalite.* Cette affection peut être divisée en trois périodes caractérisées chacune par des lésions plus ou moins profondes de la masse encéphalique. Dans la première période ou premier degré d'inflammation, la pulpe cérébrale présente un piqueté rouge très-fin ou une coloration plus ou moins uniforme, depuis le rose tendre jusqu'au rouge livide ou cramoisi, et s'étendant généralement plus dans la substance grise que dans la substance médullaire. La pulpe nerveuse est tantôt plus consistante et plus friable, tantôt manifestement ramollie. Souvent le sang épanché produit de petites ecchymoses, ou de petits caillots apoplectiques disséminés çà et là. M. Cruveilhier dit qu'il y a alors *apoplexie capillaire.* La deuxième période est caractérisée par une coloration plus intense et par un ramollissement tel, que la pulpe cérébrale peut être convertie en une véritable bouillie. Le troisième degré de l'*encéphalite* est marqué par la formation du pus, qui tantôt s'infiltre dans la substance cérébrale et tantôt se collectionne en foyers. A ce moment, la coloration rouge disparaît et est remplacée par une teinte d'un blanc opaque, sale, jaune ou verdâtre, selon la couleur du pus. Si la maladie passe à l'état chronique, la matière purulente s'enkyste ordinairement et forme des espèces d'abcès. On a encore, dans ce cas, signalé des ulcérations et une induration particulière de l'encéphale.

L'*encéphalite* peut débuter brusquement par une paralysie plus ou moins étendue; mais, dans la plupart des cas, elle est précédée de quelques symptômes de congestion cérébrale. Ainsi, le plus grand nombre de malades accusent pendant un ou plusieurs jours de la céphalalgie, des vertiges, des bourdonnements d'oreille, des éblouissements; ils éprouvent de la roideur, des crampes, des fourmillements dans quelques parties du corps, mais presque toujours d'un seul côté; il y a quelquefois suspension momentanée de la parole par l'impossibilité où sont les malades de trouver le mot dont ils ont besoin. Ces symptômes ne tardent pas à augmenter d'intensité; ils sont suivis de contractions ou de secousses convulsives dans les membres. La sensibilité est tantôt exaltée et tantôt diminuée; mais elle ne tarde pas à disparaître, et une paralysie complète succède aux convulsions dans les parties qui en étaient le siége. Les traits du visage sont fréquemment déviés; les pupilles se dilatent; l'intelligence est affaiblie, et le malade, plongé dans le coma le plus profond, reste étranger à tout ce qui se passe autour de lui. Il survient en même temps une espèce de délire qui semble plutôt de la somnolence; la déglutition est difficile, les évacuations sont involontaires, ou bien l'urine est retenue dans la vessie. Le pouls est petit, fréquent, la respiration accélérée, et la mort arrive lentement ou par un accès convulsif. Quand la maladie se termine à cette période, on n'a pas encore observé les symptômes d'une paralysie persistante; mais il est des cas où, l'*encéphalite* ayant produit une collection purulente, la mort peut survenir sans qu'on ait observé aucun signe de l'état aigu; l'intelligence a été seulement affaiblie, et les malades, dans les vingt-quatre ou trente-six dernières heures de la vie, tombent dans un coma dont ils ne sortent plus. Cette maladie, si elle n'est pas terminée brusquement, ne se prolonge guère néanmoins au delà d'une ou deux semaines, et conduit généralement à la mort. Elle peut cependant affecter une marche chronique, et alors on voit se succéder tous les symptômes précédemment décrits, alternant les uns avec les autres. Les troubles intellectuels persistent pendant toute la durée de la maladie, mais leur intensité est moins considérable; il en est de même des convulsions et de la paralysie. La marche de cette affection est très-irrégulière, et il est difficile d'en déterminer d'une manière positive les formes spéciales, puisqu'elle se complique presque toujours de méningite et de congestion, maladies avec lesquelles elle est souvent confondue; et si l'on parvient à diagnostiquer l'*encéphalite,* il est impossible de localiser la lésion qui l'a produite. Les causes les plus connues de l'*encéphalite* sont : les traumatismes, l'insolation prolongée, la chaleur artificielle trop forte, les travaux intellectuels excessifs. Le cerveau peut s'enflammer à la suite d'une carie des os du crâne, ou d'une phlegmasie de l'oreille interne et de la cavité orbitaire. Le traitement de cette maladie est le même que celui de la méningite, c'est-à-dire la médication antiphlogistique la plus énergique dès le début, et, à l'état chronique, les révulsifs cutanés et intestinaux. On emploie aussi l'hydrothérapie, mais avec des résultats très-variables.

— Art vétér. Les inflammations cérébrales sont nombreuses et en général funestes aux animaux qui en sont atteints. Elles se ressemblent beaucoup entre elles par leurs symptômes, les seuls signes à l'aide desquels on puisse reconnaître ces affections chez l'animal vivant. D'abord elles produisent une altération plus ou moins marquée, quelquefois une interruption complète dans l'exercice des sens; elles plongent l'animal dans un état d'assoupissement ou de stupeur qui le rend absolument insensible à tout ce qui l'entoure; ou bien elles donnent lieu à des mouvements désordonnés et se compliquent même de maladies très-graves, telles que la paralysie, le tétanos, l'épilepsie, l'immobilité, etc. Mais, de toutes les inflammations cérébrales, celles qui se trouvent le plus souvent réunies, et qu'il est le plus difficile de distinguer pour les considérer isolément, sont l'*encéphalite* et l'arachnoïdite. Cette phlegmasie ainsi étendue répond à ce que les vétérinaires et les hippiatres ont appelé vertige essentiel, pour le distinguer du vertige abdominal, qui n'est que symptomatique. Il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, de distinguer, par l'examen des symptômes, l'arachnoïdite de l'*encéphalite;* dans les deux cas, les symptômes diffèrent d'une manière peu appréciable, et le diagnostic est toujours incertain. Dans l'espèce humaine même, cette distinction ne paraît pas encore établie d'une manière précise; est-il donc étonnant qu'on soit moins avancé encore en médecine vétérinaire, où il est si difficile d'établir un diagnostic?

Toutes les causes qui peuvent donner lieu à la congestion cérébrale, à l'arachnoïdite, à la méningite, peuvent engendrer aussi l'*encéphalite,* quand elles sont assez puissantes pour occasionner une congestion non rapide, permanente et intense. Chez les animaux, les causes les plus ordinaires de cette maladie sont : les coups, les chutes sur le crâne, les fractures qui peuvent en être la suite; la présence d'une esquille ou autre corps étranger qui irrite l'encéphale; l'inflammation de ses membranes et surtout de l'arachnoïde; l'insolation forte et prolongée; à quoi on peut ajouter les travaux forcés, les courses violentes pendant les grandes chaleurs de l'été, surtout quand les animaux ont la tête tournée du côté où le soleil darde ses rayons; la délitescence d'une inflammation chez un animal d'ailleurs prédisposé; l'application des substances irritantes sur certaines plaies, ou l'application inopportune de trop forts vésicatoires sur la tête, etc.

L'invasion de l'*encéphalite* est lente ou subite. Dans le premier cas, elle s'annonce par des espèces d'étourdissements, par l'obscurcissement de la vue, l'engourdissement, la pesanteur de la tête, l'insensibilité, l'indolence, la nonchalance dans les mouvements, des bâillements fréquents, le regard triste et abattu, l'appétit diminué ou dépravé, le ventre plus ou moins retroussé et le pouls concentré. Quand la maladie vient à se déclarer, elle s'annonce par les symptômes suivants : sensibilité et contraction de la pupille, puis contraction partielle des muscles, stupeur, somnolence, dureté de l'ouïe, cécité. Les mouvements, qui d'abord étaient lents, deviennent tout à coup précipités, irréguliers, mal assurés. Le cheval à l'écurie tient la tête basse ou très-élevée; il l'appuie indistinctement et avec force au fond de la mangeoire, sur ses longes et contre la muraille; c'est avec le front qu'il cherche surtout à s'appuyer sur les corps qui lui présentent de la résistance, comme s'il voulait aller en avant. La tête est quelquefois si basse qu'elle descend sur les genoux; le poids du corps se portant en avant, l'encolure se roue et la tête est presque entre les deux membres antérieurs. Il y a souvent aussi des signes d'immobilité, c'est-à-dire de catalepsie, les différentes parties du corps restant dans la position qu'on leur donne. Si l'animal est en liberté, il butte, il trébuche, il chancelle et il tombe souvent; ses membres sont tremblants; il tourne quelquefois sur lui-même, ou décrit des cercles plus ou moins grands; le plus souvent, suivant une ligne droite, il va se donner de violents coups de tête contre les murs, les arbres, etc. En général, la stupeur coïncide avec la diminution ou l'extinction plus ou moins complète de l'exercice des sens, et les retours des paroxysmes interrompent l'état de somnolence. Pendant ces paroxysmes, les yeux sont brillants et continuellement agités, comme s'ils voulaient sortir des orbites; les mouvements désordonnés sont quelquefois tels, qu'on a vu des chevaux se dresser, et passer leurs pieds antérieurs jusque dans les intervalles des barreaux du râtelier. Il en est qui mordent les pierres au point de se briser les dents. Dans les rémissions, l'animal retombe dans la tristesse, l'abattement et la stupeur; ses yeux sont fermés, chassieux, et le malade ne cherche pas à les ouvrir; il refuse les aliments et les boissons. Toutefois, la respiration n'est pas absolument gênée, à moins que la mort ne soit prochaine. Quand l'*encéphalite* se développe subitement, elle est annoncée par un frisson général, le malaise, l'anxiété, etc. La tête est très-élevée, les yeux sont vifs, le regard est furieux, la respiration laborieuse et fréquente; les membranes apparentes sont d'un rouge vif; la bouche est écumeuse; le pouls est fréquent et vibrant, l'allure précipitée, les mouvements désordonnés; les paroxysmes, très-rapprochés, ressemblent à des accès de fureur; l'envie de mordre se manifeste, l'exercice des sens est suspendu, et cet état de choses dure de six à douze heures. Au bout de ce temps, les symptômes violents perdent de leur intensité, et l'animal paraît sensiblement soulagé; mais de nouveaux accès ne tardent pas à se manifester, et enfin, au bout de quelques paroxysmes, le sujet meurt avec ou sans convulsions. Cette maladie, que l'on observe bien plus souvent chez le cheval que chez les autres animaux, dure en moyenne de deux à trois jours. C'est une maladie très-grave, presque généralement mortelle, à raison de la rapidité de son cours et de l'importance de l'organe affecté. Elle est curable dans quelques cas à peine, si elle est prise au début. Quand le plus léger symptôme de paralysie se produit, il est grand temps d'agir énergiquement; après il serait trop tard. La maladie se termine en deux ou trois jours, ou par la résolution, ce qui est fort rare, ou par un épanchement et par la mort. La résolution ne peut s'obtenir que lorsque l'animal passe le quatrième jour, et que, dès le troisième, on aperçoit une diminution graduée dans les symptômes; on peut alors espérer de sauver l'animal. Mais la guérison n'est peut-être jamais bien complète; la convalescence est pénible et longue, et l'on voit des sujets chez lesquels le mieux, quoique plus ou moins prolongé, n'est qu'une rémission de plus longue durée : de nouveaux paroxysmes surviennent, et la maladie, de laquelle on avait espéré triompher, fait périr l'animal. Quand la résolution ne s'obtient pas, l'*encéphalite* se termine le plus ordinairement par épanchement, ou plutôt elle passe à l'état chronique, état encore trop peu connu en médecine vétérinaire pour que l'on puisse en donner une description. Dans ce cas, l'animal est stupide, et comme hébété; il est plongé dans un engourdissement général, et présente quelquefois des symptômes d'immobilité. C'est assez souvent au bout d'un à deux mois que cet épanchement fait périr les animaux, quand il provient de l'*encéphalite* devenue chronique.

Le traitement de l'*encéphalite* aiguë doit être déduit de la nature et du siége de la ma-

ladie, et comporte la nécessité d'agir fortement. Les saignées abondantes et répétées; les réfrigérants locaux, tels que les douches, les ablutions d'eau très-froide, les applications de neige, de glace pilée, sont les moyens sur lesquels on peut le plus compter. Enfin les purgatifs, les vésicatoires, les lavements émollients doivent aussi être employés.

ENCÉPHALITE ou **ENCÉPHALITHE** s. f. (an-sé-fa-li-te — de *encéphale* et du gr. *lithos*, pierre. Il eût fallu dire *encéphalolithe*). Minér. Pierre figurée affectant la forme d'un cerveau.

ENCÉPHALITIQUE adj. (an-sé-fa-li-ti-ke — rad. *encéphalite*). Pathol. Qui a rapport à l'encéphalite : *Inflammation* ENCÉPHALITIQUE.

ENCÉPHALOCÈLE s. f. (an-sé-fa-lo-sè-le — de *encéphale*, et du gr. *kêlê*, tumeur). Pathol. Tumeur formée par une portion du cerveau sortie de la cavité crânienne et faisant hernie en dehors de cette cavité : *Lorsque l'*ENCÉPHALOCÈLE *est congénitale, elle dépend de l'ossification tardive des fontanelles ou de quelque vice de conformation.* (J. Cloquet.)

— **Encycl.** L'*encéphalocèle* est congénitale ou accidentelle. Il n'est question ici que de la première, la seconde ayant sa place mieux marquée à l'article TÊTE et BLESSURES DE LA TÊTE. Quelques auteurs ont admis une troisième espèce de hernie encéphalique, à laquelle ils ont donné le nom de spontanée; mais on n'en connaît qu'un seul exemple cité par M. Bennet dans la *Gazette médicale* (1834), et encore ne doit-il être accepté qu'avec réserve et méfiance. Par la nature même des causes qui lui donnent naissance ou qui favorisent son développement, l'*encéphalocèle* congénitale ne peut guère s'observer que chez les jeunes sujets. Ainsi, un défaut d'ossification des os du crâne ou simplement un retard dans ce travail prédisposent à la sortie d'une portion plus ou moins considérable de l'encéphale; la tumeur qui se forme alors siége surtout au niveau des fontanelles et des sutures, et le plus souvent à la région de l'occiput. On peut, au contraire, l'observer dans tous les points, quand elle survient à la suite d'une nécrose, d'une carie ou de plusieurs couronnes de trépan. On rencontre rarement deux *encéphalocèles* chez le même individu.

On a dit que des coups reçus sur l'abdomen pendant la gestation, des chutes, etc., pouvaient déterminer une hernie de l'*encéphale*, et le docteur Roux a même cité un cas de ce genre; mais, au lieu d'un rapport de cause à effet, on devrait peut-être ne voir là qu'une simple coïncidence. Enfin on a vu assez souvent un épanchement dans la cavité arachnoïdienne, ou dans les ventricules du cerveau, coïncider avec le développement d'une *encéphalocèle*.

L'*encéphalocèle* se présente sous la forme d'une tumeur dont le volume varie depuis la grosseur d'un œuf de pigeon jusqu'à celle d'un œuf de poule (Boyer); mais il est hors de doute que cette tumeur peut atteindre un volume beaucoup plus considérable. Sanson rapporte le fait d'un enfant nouveau-né, chez lequel tout le cerveau, après être sorti par la fontanelle postérieure, pendait sur la nuque, dans une poche formée par les téguments. Cet enfant a vécu quinze heures, et pendant ce temps toutes ses fonctions se sont normalement exécutées. Velpeau a vu un cas d'*encéphalocèle* aussi volumineuse que la tête de l'enfant.

Le plus souvent la tumeur est recouverte des téguments et de la dure-mère. Elle est, en général, arrondie, lisse, molle et élastique, souvent rétrécie à sa base, où l'on sent un cercle osseux formé par l'ouverture du crâne. On y observe des pulsations isochrones à celles du pouls; les fortes expirations, les cris, la toux la font augmenter de volume. On peut, par la pression du doigt, la réduire complétement ou en partie, et la voir reprendre ensuite son volume primitif. A ce caractère de l'*encéphalocèle* se rattachent des phénomènes nerveux assez remarquables. Ainsi, en la comprimant, on suspend l'exercice des facultés intellectuelles, et, quand on cesse la compression, l'innervation se rétablit ou revient à ce qu'elle était auparavant; car, quoique ordinairement il n'y ait aucune perversion dans les facultés intellectuelles, sensitives ou motrices, cependant, lorsque la tumeur est considérable, il existe dans ces fonctions un trouble que la compression ne fait alors qu'augmenter, au lieu de le produire. Mais il est une circonstance assez ordinaire, qui, lorsqu'elle se présente, change certains caractères symptomatiques de la tumeur : c'est l'hydrocéphalie, épanchement de liquide soit dans les ventricules, soit dans le sac herniaire, soit peut-être aussi en dehors de la dure-mère. Il est assez difficile dans ces divers cas de constater la réductibilité de l'*encéphalocèle*. Nélaton cite un passage de Delpech bien propre à donner une idée exacte de cette affection :

« Une hernie volumineuse, pesante, renfermant une grande quantité du cerveau et livrée à elle-même, donne ordinairement lieu à des accidents fâcheux : le poids de la tumeur, le tiraillement qu'elle exerce sur la portion du cerveau contenue dans le crâne, le refroidissement de celle qui est renfermée dans la tumeur herniaire, occasionnent des douleurs que les malades expriment par des gémissements faibles et continuels; on peut calmer cette agitation et les sensations douloureuses qui la déterminent en soutenant le poids de la tumeur, et surtout en la préservant du contact de l'air froid par des enveloppes convenables. Cependant le déplacement d'une grande partie du cerveau, la condition gênante dans laquelle il se trouve, ne peuvent que nuire beaucoup à l'exercice de ses fonctions, entretenir un état habituel d'irritation, toujours dangereux; aussi les enfants qui naissent dans cet état meurent le plus souvent en bas âge, et consomment la durée de leur triste existence dans la stupidité et dans un état de maladie continuelle. Ils vomissent fréquemment, la nutrition se fait mal, et leur corps tombe dans un état d'émaciation; ils éprouvent des convulsions plus ou moins fréquentes et meurent souvent dans un accès de symptômes nerveux.

» Dans les cas où la vie se prolonge suffisamment, il n'est pas rare que la peau qui recouvre le sommet de la tumeur, fatiguée par une longue distension, s'enflamme, s'ulcère, que les parois du sac soient entamées et détruites, et que les parties contenues soient mises à nu; alors la sérosité renfermée dans la cavité herniaire s'écoule, quelquefois une hydrocéphalie se vide de la sorte, et le malade ne tarde pas à succomber, soit par l'affaissement du cerveau, à la suite de l'évacuation de la sérosité accumulée, soit par l'inflammation qui succède à l'ouverture de la tumeur. »

Sanson dit que « le pronostic de l'*encéphalocèle* est fâcheux, surtout si la tumeur est un peu considérable. Presque toujours les sujets périssent des accidents d'une encéphalite déterminée par la gêne qu'éprouve la partie du cerveau qui forme la hernie, ou par l'effet de violences extérieures. » C'est, du reste, d'après le volume de la tumeur que l'on doit juger du danger de l'*encéphalocèle* : plus elle est considérable, moins elle est facile à réduire et à contenir, et plus elle est exposée à l'inflammation et à l'action des corps extérieurs. Alors on ne saurait attendre une guérison complète; car il n'y a que les petites tumeurs qui soient réductibles en totalité. Il faudra donc sur celles-ci exercer la compression, en songeant toutefois aux accidents qu'elle peut causer; et, si la tumeur est volumineuse, on la contiendra seulement.

Il existe une variété de cette affection : c'est la hernie du cervelet ou *parencéphalocèle*. Elle reconnaît pour cause une ossification tardive, ou une destruction spontanée de la partie occipitale du crâne. On cite plusieurs faits de cette variété d'*encéphalocèle*, contre laquelle on emploie le même traitement que contre l'*encéphalocèle* proprement dite.

On a essayé différentes opérations contre cette espèce de tumeur; mais presque toujours elles ont été suivies d'accidents graves à peu près constamment mortels; ce sont : la ligature, l'incision, l'excision et la réduction après dénudation de l'*encéphalocèle*. Il faut donc rejeter ces moyens, auxquels la prudence ne permet pas de recourir; mais il en est un autre, moins dangereux que les précédents, et pour lequel on compte presque autant de succès que d'insuccès : c'est la ponction dans les cas d'*encéphalocèle* compliquée d'hydropisie. Par l'évacuation de la sérosité, on rend possible, en la favorisant, l'application des moyens de compression. Celle-ci, en effet, constitue le traitement le plus efficace et le moins dangereux; assez souvent on a employé une plaque de plomb, mais les calottes de carton ou de cuir bouilli sont préférables. On ne doit cependant recourir à la compression que lorsqu'elle n'offre aucun danger, et après que l'on a inutilement tenté de réduire la tumeur. Elle est inutile et même nuisible, quand la hernie est considérable; et tout ce que l'on peut faire alors, c'est de la soutenir et de la mettre à l'abri des agents extérieurs. Mais il faut bien le dire, à cause de la nature même de l'affection, il est bien difficile d'obtenir une guérison radicale; car il ne s'agit pas ici seulement d'une hernie telle qu'on en voit ailleurs, de l'épanchement d'un viscère normal en dehors d'une cavité mal fermée ou par une ouverture trop large; il y a de plus un vice de conformation qui porte en même temps sur l'encéphale et sur le crâne.

— Bibliogr. : Corvinus, *Dissertatio de hernia cerebri* (Strasbourg, 1749, in-4°); Ferrand, *Mémoire sur l'encéphalocèle*, dans les *Mémoires de l'Académie royale de chirurgie* (1774); Held, *De hernia cerebri* (Giessen, 1777); Salneuve, *Dissertatio de hernia cerebri* (Strasbourg, 1781); Thiemig, *Dissertatio de hernia cerebri* (Gottingue, 1792); Desault, *Traité des maladies chirurgicales* (1779); Richerand, *Nosographie chirurgicale*; Camper, *Œuvres* (Paris, 1803); Delpech, *Précis des maladies réputées chirurgicales* (Paris, 1816); Boyer, *Traité des maladies chirurgicales* (Paris, 1816); Callisen, *Systema chir. hodierne* (Hafn, 1800); Nægele, *Sur l'encéphalocèle congénitale et les tumeurs sanguines*, dans le Journal complémentaire du Dictionnaire en 60 vol. (1812); Breschet, *Mémoire sur quelques vices de conformation du cerveau*; dans les *Archives générales de médecine* (1831); Billard, *Traité des maladies des enfants* (Paris, 1833); Cloquet, article *Encéphalocèle*, dans le Dictionnaire en 30 vol. (1835); Deseimeris, *Mémoire sur le traitement de l'encéphalocèle*, dans les *Archives générales de médecine* (1838); Sanson et Roches, *Nouveaux éléments de pathologie médico-chirurgicale* (Paris, 4e édit., 1844, 5 vol. in-8°); Velpeau, *Bulletin de l'Académie de médecine* (1844); Malgaigne, *De la nature et du traitement de l'encéphalocèle*, dans le *Journal de chirurgie* (1844); Watter, *System. der chirurg.* (1847); Nélaton, *Éléments de pathologie chirurgicale* (1848); Chassaignac, *Sur les tumeurs de la voûte du crâne*, thèse de concours (1848); Bérard et Denonvilliers, *Compendium de chirurgie* (1851); Spring, *Monographie de la hernie du cerveau*, dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique* (1854); Houël, *Mémoires sur l'encéphalocèle*, dans les *Archives générales de médecine* (1859); Vidal de Cassis, *Traité de pathologie externe* (1861, 5e édit); Follin, *Traité de pathologie externe* (Paris, 1868); Fano, *Traité élémentaire de pathologie externe* (Paris, 1869, 2 vol. in-8°); Fort, *Manuel de pathologie et clinique chirurgicale* (1870); Druitt, traduit par P. Labarthe, *Nouveau compendium de chirurgie* (1870, 1 vol. in-8°); Rochoux, article *Contagion*, dans le Dictionnaire en 30 vol.; Bazin, *Quels sont les caractères distinctifs de la contagion et de l'infection*, thèse de concours (Paris, 1835, in-4°); Bouchut, *Des maladies virulentes*, thèse de concours (Paris, 1845, in-8°); *Mémoire sur les maladies contagieuses*, dans la *Gazette médicale* (Paris, 1848); Beau, *De la contagion dans les maladies*, thèse de concours (Paris, 1851, in-8°); Carpenter, *On the predisposing causes of epidemies*, dans la *Méd. chirurg.* (Review, 1853); Anglada, *Traité de la contagion* (Paris, 1853, 2 vol. in-8°); Haeser, *Bibliotheca epidemiographica* (1862, 2e édit., in-8°); Peter, *Des maladies virulentes*, thèse de concours (Paris, 1863, in-8°).

ENCÉPHALOCÉLIQUE adj. (an-sé-fa-lo-sé-li-ke — rad. *encéphalocèle*). Chir. Qui a rapport à l'encéphalocèle : *Accidents* ENCÉPHALOCÉLIQUES.

ENCÉPHALODIALYSE s. f. (an-sé-fa-lo-di-a-lize — de *encéphale*, et du gr. *dialusis*, dissolution). Pathol. Dissolution ou ramollissement du cerveau.

ENCÉPHALODIALYTIQUE adj. (an-sé-fa-lo-di-a-li-ti-ke — rad. *encéphalodialyse*). Pathol. Qui a rapport à l'encéphalodialyse : *Symptômes* ENCÉPHALODIALYTIQUES.

ENCÉPHALOÏDE adj. (an-sé-fa-lo-i-de — de *encéphale*, et du gr. *eidos*, aspect). Anat. Qui a l'apparence de l'encéphale : *Masse* ENCÉPHALOÏDE. *Tissus* ENCÉPHALOÏDES.

— s. m. Matière de consistance et de couleur analogues à celles de la substance du cerveau : *Les ulcères cancéreux développent de l'*ENCÉPHALOÏDE. *L'*ENCÉPHALOÏDE *peut exister sous trois formes différentes : elle est enkystée, rassemblée en masses irrégulières et sans kystes, ou infiltrée dans le tissu d'un organe.* (Laennec.)

— Zooph. Nom donné par les anciens auteurs à quelques madrépores.

— **Encycl.** L'*encéphaloïde* ou matière cérébriforme de Laennec, ainsi nommé à cause de sa ressemblance avec la pulpe du cerveau d'un jeune enfant, est une des matières morbifiques qui constituent le plus souvent les tumeurs cancéreuses. Comme le squirrhe, il a deux périodes, une de crudité et une de ramollissement. Dans la première, il se présente sous forme de masses plus ou moins volumineuses, d'une consistance bien supérieure à celle du cerveau, demi-transparentes, très-peu vasculaires, blanches et semblables à du lard. En le pressant ou en le raclant avec le dos du scalpel, on en fait suinter un suc laiteux miscible à l'eau. Plus tard, quand il est ramolli, le tissu *encéphaloïde* offre quelquefois la consistance d'une bouillie claire; il peut même donner la sensation d'une fluctuation véritable. Le plus souvent, il ne présente dans son intérieur aucune trace des cloisons celluleuses primitivement existantes, mais il est devenu très-vasculaire, et c'est à la présence du sang qu'il doit sa teinte rosée si fréquente. En même temps qu'il se ramollit, il s'infiltre dans la trame des organes, il les envahit, il se substitue à eux et peut acquérir un volume énorme. Il est infiniment plus rare de voir le squirrhe acquérir un pareil développement. (V. CANCER.) D'après M. le professeur Robin, le mot *encéphaloïde* n'indique, ou, du moins, ne doit indiquer autre chose qu'un aspect particulier de quelques tumeurs cancéreuses dû à la présence d'un certain nombre de granulations graisseuses, interposées au milieu de cellules plus ou moins déformées, de manière à réfléchir la lumière en blanc; et si les tissus primitivement constitués se ramollissent, cela tient à la dissociation des cellules constituantes entre lesquelles s'interpose une matière amorphe, finement granuleuse et demi-liquide, dont l'apparition coïncide souvent avec une multiplication rapide des capillaires. Quoi qu'il en soit, l'*encéphaloïde* se développe avec beaucoup plus de rapidité que le squirrhe, et sa présence ne tarde pas à entraîner l'apparition de la cachexie cancéreuse.

ENCÉPHALOLITHE s. m. (an-sé-fa-lo-li-te — de *encéphale*, et du gr. *lithos*, pierre). Pathol. Concrétion cérébrale, calcul de la masse encéphalique.

ENCÉPHALOLITHIASE s. f. (an-sé-fa-lo-li-ti-a-ze — de *encéphale*, et du gr. *lithiasis*, maladie de la pierre). Pathol. Formation de calculs dans le cerveau.

ENCÉPHALOLITHIQUE adj. (an-sé-fa-lo-li-ti-ke — rad. *encéphalolithe*). Pathol. Qui a rapport à l'encéphalolithe.

ENCÉPHALOLOGIE s. f. (an-sé-fa-lo-lo-jî — de *encéphale*, et du gr. *logos*, discours). Traité sur l'encéphale.

ENCÉPHALOMALACOSE s. f. (an-sé-fa-lo-ma-la-ko-ze — de *encéphale*, et du gr. *malakos*, mou). Pathol. Ramollissement du cerveau.

ENCÉPHALOPATHIE s. f. (an-sé-fa-lo-pa-tî — de *encéphale*, et du gr. *pathos*, douleur). Pathol. Accident grave dont la cause est une affection de l'encéphale.

— **Encycl.** L'*encéphalopathie*, appelée plus communément *encéphalopathie saturnine*, est le nom sous lequel on désigne l'ensemble des accidents cérébraux qui sont produits par l'absorption du plomb. Le plomb ou les diverses préparations qui en contiennent, le blanc de céruse, les vernis, etc., absorbés par les voies digestives ou respiratoires, par la surface cutanée, donnent lieu à divers accidents : les coliques de plomb ou des peintres, les arthralgies ou douleurs articulaires, les paralysies, l'*encéphalopathie*, et enfin la cachexie saturnine. L'*encéphalopathie* est la forme la plus rare, mais elle est la plus terrible et la plus rapide dans ses effets. En quelques jours, en quelques heures même, les malades peuvent être emportés. Les lésions cadavériques sont cependant à peu près nulles. Du métal même on ne trouve pas trace dans l'économie. L'appareil dénonciateur est encore à découvrir. Le cerveau est dans un état de turgescence qui fait paraître le crâne trop petit. Par un effet du même ordre, les circonvolutions sont aplaties. Les ventricules sont élargis, mais on n'aperçoit pas de lésion pathognomonique.

— *Symptômes. Mode d'invasion.* La maladie succède parfois à une ou à plusieurs attaques de colique, au début de la cachexie; quelquefois aussi elle se déclare subitement et sans le moindre prodrome : à peine constate-t-on de la céphalalgie et quelques troubles dans la vision. Une fois déclarée, elle se présente sous trois formes : 1° forme délirante; 2° forme convulsive; 3° forme comateuse.

1° *Forme délirante.* La maladie ressemble à un accès de manie aiguë. Le malade crie, s'agite, se lève de son lit, court et frappe autour de lui : c'est un fou furieux qui tue ceux qui l'approchent, et qui finit par se suicider si on ne le retient. Après quelques heures ou quelques jours de cet état, il guérit sans convalescence, ou bien il meurt subitement comme par épuisement de l'influx nerveux, ou bien, et c'est le cas le plus général, la forme comateuse succède à cette sorte de manie.

2° *Forme convulsive.* La forme convulsive est la plus fréquente; c'est d'ailleurs celle qui présente le plus de variétés dans les accidents, dans les degrés d'intensité, dans la marche et dans la durée. Elle peut ne consister qu'en de simples vertiges que le malade éprouve, comme tout autre vertige, au moment où il s'y attend le moins. Ces vertiges sont fréquents ou rares, seuls ou compliqués d'autres phénomènes morbides. Le symptôme le plus saillant de cette forme est l'attaque d'épilepsie. A voir une attaque d'épilepsie saturnine, il est absolument impossible de deviner quelle est la cause de l'accident. Ce sont les mêmes phénomènes comme début, comme convulsions et souvent même comme conséquences, c'est-à-dire que le coma suit d'abord l'attaque convulsive, et que des paralysies locales, des contractures plus ou moins durables persistent aussi après les accès. La mort peut être produite pendant l'attaque par asphyxie.

3° *Forme comateuse.* La troisième forme peut être primitive ou secondaire, c'est-à-dire qu'elle se déclare d'emblée avant tout accident délirant ou convulsif, ou qu'elle peut être la conséquence de l'une des deux autres formes. Elle est plus grave encore que les précédentes et se termine presque toujours par la mort. La durée d'une attaque d'*encéphalopathie* saturnine n'est jamais longue : six ou sept jours au plus, et la mort ou la guérison survient. Le pronostic, comme on l'a vu, est toujours grave. Est-il toujours possible de reconnaître la cause de ces accidents que nous venons de décrire? Le diagnostic n'est malheureusement pas toujours facile à établir. Le *delirium tremens*, la manie, la paralysie générale, l'épilepsie essentielle ou symptomatique, toutes ces maladies peuvent être confondues avec l'une ou l'autre forme de l'*encéphalopathie* saturnine, et une erreur serait cependant très-fâcheuse, comme pronostic d'abord, et ensuite comme traitement. Le meilleur et souvent le seul moyen d'éviter l'erreur est de bien s'enquérir des antécédents, et, dès qu'on retrouve une trace quelconque de préparations saturnines, il faut suspendre son jugement, car, suivant les cas, on peut se trouver en face d'une intoxication métallique. Le traitement curatif est malheureusement très-restreint, et on en est réduit à parler d'essais, de tentatives toutes plus ou moins infructueuses. L'opium, dans la forme délirante, a été beaucoup préconisé, mais sans succès bien authentique. Le seul traitement à conseiller est celui des symptômes. Pour les accidents consécutifs, contractures, paralysies locales, nous renvoyons aux articles spéciaux. Ce que nous ne saurions trop souvent traiter, c'est la

question de prophylaxie. N'est-ce pas une infamie que, pour des facilités de commerce et d'industrie, on sacrifie chaque année plusieurs centaines d'individus que la misère force à accepter, à demander même un travail qui sera la ruine de leur santé, de leur raison et de leur vie? Depuis déjà longtemps le blanc de zinc a été reconnu susceptible de remplacer le blanc de céruse, mais comme il ne se prête pas aussi bien à toutes les préparations, un grand nombre d'entrepreneurs saisissent ce prétexte pour refuser d'en faire usage. Nous ne donnerons pas le mauvais exemple d'attaquer la liberté de personne, et nous ne voudrions pas voir intervenir l'autorité, même en semblable question; mais pourquoi le gouvernement ne refuse-t-il pas à tout jamais son concours aux entrepreneurs qui font usage de substances malsaines? Un entrepreneur de bâtiments est responsable des accidents qui se passent dans son chantier, alors même qu'il n'y est pour rien : pourquoi l'entrepreneur de peintures, le fabricant de céruse ne pourrraient ils pas aussi être attaqués par l'ouvrier devenu paralysé, par la femme, par les enfants du malheureux qui a perdu en quelques mois, parfois en quelques semaines, sa force, sa raison, et trop souvent sa vie? Quiconque a fréquenté nos salles d'hôpitaux ne nous accusera ni d'injustice ni d'exagération.

ENCÉPHALOPATHIQUE adj. (an-sé-fa-lo-pa-ti-ke — rad. *encéphalopathie*). Pathol. Qui a rapport à l'encéphalopathie : *Affection* ENCÉPHALOPATHIQUE.

ENCÉPHALOPHTHARSIE s. f. (an-sé-fa-lo-ftar-sî — de *encéphale*, et du gr. *phtharsis*, corruption). Pathol. Lésion organique du cerveau.

ENCÉPHALOPHTHARTIQUE adj. (an-sé-fa-lo-ftar-ti-ke — rad. *encéphalophtharsie*). Pathol. Qui a rapport à l'encéphalophtharsie.

ENCÉPHALOPHYME s. m. (an-sé-fa-lo-fi-me — de *encéphale*, et du gr. *phuma*, enflure). Pathol. Tumeur développée dans le cerveau.

ENCÉPHALORRHAGIE s. f. (an-sé-fa-lo-ra-jî — de *encéphale*, et du gr. *rhegnumi*, je romps). Pathol. Hémorragie cérébrale.

ENCÉPHALORRHAGIQUE adj. (an-sé-fa-lo-ra-ji-ke — rad. *encéphalorrhagie*). Pathol. Qui a rapport à l'encéphalorrhagie.

ENCÉPHALOSCOPIE s. f. (an-sé-fa-lo-sko-pî — de *encéphale*, et du gr. *skopeô*, j'examine). Anat. Étude anatomique du cerveau.

ENCÉPHALOSISME s. m. (an-sé-fa-lo-zi-sme — de *encéphale*, et du gr. *sismos*, sifflement). Pathol. Commotion cérébrale.

ENCÉPHALOSISMIQUE adj. (an-sé-fa-lo-zi-smi-ke — rad. *encéphalosisme*). Pathol. Qui a rapport à l'encéphalosisme.

ENCÉPHALOTHLIPSE s. f. an-sé-fa-lo-tli-pse — de *encéphale*, et du gr. *thlipsis*, écrasement). Pathol. Contusion du cerveau.

ENCÉPHALOTHLIPTIQUE adj. (an-sé-fa-lo-tli-pti-ke). Pathol. Qui a rapport à l'encéphalothlipse.

ENCÉPHALOTOMIE s. f. (an-sé-fa-lo-to-mî — de *encéphale*, et du gr. *tomê*, section). Anat. Dissection de l'encéphale.

ENCÉPHALOTOMIQUE adj. (an-sé-fa-lo-to-mi-ke — rad. *encéphalotomie*). Anat. Qui a rapport à l'encéphalotomie.

ENCÉPHALOZOAIRE adj. (an-sé-fa-lo-zo-è-re — de *encéphale*, et du gr. *zôon*, animal). Zool. Se dit d'un animal qui est pourvu d'un cerveau. ‖ s. m. Animal pourvu d'un cerveau : *Un* ENCÉPHALOZOAIRE.

ENCERCLÉ, ÉE (an-sèr-klé) part. passé du v. Encercler : *Une peinture* ENCERCLÉE *d'une guirlande.*

ENCERCLER v. a. ou tr. (an-sèr-klé — de *en*, et de *cercle*). Entourer d'un cercle : ENCERCLER *un dessin dans un filet d'or.* ‖ Etre disposé autour, en forme de cercle : *Une guirlande de fleurs* ENCERCLE *cette jolie peinture représentant le triomphe de l'Amour.*

ENCERCUEILLI, IE (an-sèr-keu-lli; *ll* mll.) part. passé du v. Encercueillir : *Un mort* ENCERCUEILLI.

ENCERCUEILLIR v. a. ou tr. (an-sèr-keu-lir; *ll* mll.— de *en*, et de *cercueil*). Néol. Mettre au cercueil : *Il reçut ordre d'*ENCERCUEILLIR *un mort.* (E. Gonzalès.) ‖ On a dit autrefois ENCERCUEILLER.

ENCEZA s. f. (an-se-za). Pêche au fichoir, qui se fait en Catalogne de jour et de nuit.

ENCHÂBLER v. a. ou tr. (an-châ-blé). Navig. Syn. de CHÂBLER.

ENCHÂBLURE s. f. (an-châ-blu-re). Mar. Syn. d'ENCÂBLURE.

ENCHAGRINÉ, ÉE (an-cha-griné) part. passé du v. Enchagriner : *Une fête* ENCHAGRINÉE *par un fâcheux accident.*

ENCHAGRINER v. a. ou tr. (an-cha-gri-né — de *en*, et de *chagriner*). Rendre chagrin, attrister : ENCHAGRINER *un enfant.*

ENCHAÎNANT (an-chê-nan) part. prés. du v. Enchaîner :

Aussitôt cent chevaux, dans la foule appelés,
De l'embarras qui croît forment les défilés,
Et partout des passants *enchaînant* les brigades,
Au milieu de la paix font voir les barricades.
BOILEAU.

ENCHAÎNÉ, ÉE (an-chè-né) part. passé du v. Enchaîner. Lié avec une chaîne ou un autre lien : *Un prisonnier* ENCHAÎNÉ. *Des lions* ENCHAÎNÉS. ‖ Retenu avec d'autres par une même chaîne : *Les galériens sont* ENCHAÎNÉS *deux à deux.* ‖ Lié à un autre par un lien quelconque : *Les beaux arbres à verdure fraîche et riante étaient* ENCHAÎNÉS *l'un à l'autre par des guirlandes de convolvulus et de lianes.* (Rog. de Beauv.)

— Par ext. Retenu, empêché dans ses mouvements : *Des vents* ENCHAÎNÉS. *Un fleuve* ENCHAÎNÉ *par les glaces. Une machine* ENCHAÎNÉE *par le défaut de combustibles.* ‖ *Sur une mer immobile, le navire, comme* ENCHAÎNÉ, *cherche inutilement dans les airs un souffle qui l'ébranle.* (Marmont.)

Ces vents, depuis trois mois *enchaînés* sur nos têtes,
D'Ilion trop longtemps nous fermaient le chemin.
RACINE.

— Fig. Lié irrévocablement; rivé, condamné perpétuellement : *Un mari et sa femme sont* ENCHAÎNÉS *l'un à l'autre. Nous ne sommes pas* ENCHAÎNÉS, *nous pouvons rompre là.* ‖ Intimement uni comme cause ou comme effet; formant avec d'autres objets une suite non interrompue : *Les événements sont* ENCHAÎNÉS *les uns aux autres par une fatalité invincible.* (Volt.)

Les malheurs sont souvent l'un à l'autre *enchaînés*.
RACINE.

De labeur en labeur, l'heure à l'heure *enchaînée*
Vous porte sans secousse au bout de la journée.
LAMARTINE.

‖ Lié par des transitions : *Un récit bien* ENCHAÎNÉ. *Une argumentation habilement* ENCHAÎNÉE. ‖ Contraint, empêché par quelque lien moral : *Je suis* ENCHAÎNÉ *par le respect. Nous sommes* ENCHAÎNÉS *par le devoir. L'homme naît, vit et meurt dans l'esclavage; pendant sa vie, il est* ENCHAÎNÉ *par nos institutions.* (J.-J. Rouss.)

Le peuple est *enchaîné* par un pieux respect.
PARSEVAL-GRANDMAISON.

Le roi, jusqu'à ce jour, ignore qui je suis;
Celui par qui le ciel règle ma destinée
Sur ce secret encor tient ma langue *enchaînée*.
RACINE.

‖ Subjugué, soumis à une autorité étrangère ou tyrannique : *Le ciel le plus serein est odieux si l'on est* ENCHAÎNÉ *sur la terre.* (Chateaub.) ‖ Privé de liberté : *La presse se plaint d'être* ENCHAÎNÉE. *Les despotes sont pour quelque chose dans les penseurs : parole* ENCHAÎNÉE, *c'est parole terrible.* (V. Hugo.) ‖ Arrêté, suspendu, interrompu : *La marche de la civilisation est* ENCHAÎNÉE *par la guerre. Barnave attaque la tyrannie révolutionnaire dans les lois portées contre les prêtres réfractaires, et, si ses triomphes n'ont plus le même retentissement sur la place publique, ils contribuent à donner à la révolution un point d'arrêt; le torrent semble* ENCHAÎNÉ. (De Salvandy.)

— Anc. métriq. *Rimes enchaînées*, Suite de vers dont chacun commençait par la syllabe ou les syllabes qui terminaient le vers précédent. ‖ On disait aussi RIMES ANNEXÉES, CONCATÉNÉES, FRATERNISÉES ou FRATRISÉES.

ENCHAÎNEMENT s. m. (an-chê-ne-man — rad. *enchaîner*). Action d'attacher avec une chaîne : *L'*ENCHAÎNEMENT *des galériens.*

— Fig. Agencement, combinaison de choses formant un tout ou une suite; liaison, connexion d'objets qui sont entre eux dans des rapports mutuels : *Les parties du monde ont toutes un tel rapport et un tel* ENCHAÎNEMENT *l'une avec l'autre, que je crois impossible l'une sans l'autre et sans le tout.* (Pasc.) *Certaines lectures engageantes amusent le cœur par un* ENCHAÎNEMENT *de passions élégamment exprimées.* (Fén.) *L'univers n'est un* ENCHAÎNEMENT *d'effets que parce qu'il est un* ENCHAÎNEMENT *de causes.* (Lamenn.) *La science est l'*ENCHAÎNEMENT *des faits, et tout commencement est en dehors de l'*ENCHAÎNEMENT. (E. Scherer.) *Il n'y a pas plus d'*ENCHAÎNEMENT *logique absolu dans le cœur humain qu'il n'y a de figure géométrique parfaite dans la mécanique céleste.* (V. Hugo.) *Il ne nous est pas donné de connaître jusqu'où peut remonter l'*ENCHAÎNEMENT *des causes.* (Mme Guizot.)

Par quels secrets ressorts, par quel *enchaînement*
Le ciel a-t-il conduit ce grand événement?
RACINE.

Les crimes ont entre eux un triste *enchaînement* :
Des moindres aux plus grands on parvient aisément.
LA CHAUSSÉE.

‖ Connexion de propositions qui se déduisent les unes des autres : *L'*ENCHAÎNEMENT *des preuves. On peut regarder l'*ENCHAÎNEMENT *de plusieurs vérités mathématiques comme des traductions plus ou moins compliquées de la même proposition.* (D'Alemb.) *Aucune vérité n'est vraie d'une manière absolue, mais seulement dans son* ENCHAÎNEMENT *avec les autres.* (E. Scherer.)

ENCHAÎNER v. a. ou tr. (an-chê-né — de *en*, et de *chaîne*). Attacher avec une chaîne : ENCHAÎNER *un galérien.* ENCHAÎNER *un dogue.* ‖ Attacher avec un lien quelconque :

Il se laisse *enchaîner* de guirlandes de fleurs.
DE SAINTANGE.

— Par ext. Arrêter, empêcher le mouvement de : ENCHAÎNER *les vents.* ENCHAÎNER *les flots.*

L'hiver, qui si longtemps avait blanchi nos plaines,
N'*enchaîne* plus le cours des paisibles ruisseaux.
J.-B. ROUSSEAU.

Mon sang refroidi coule à peine,
Semblable à cette onde qu'*enchaîne*
Le souffle glacé des autans.
LAMARTINE.

— Priver de la libre disposition de son temps, assujettir à une occupation ou à un séjour dans un lieu donné : *La maladie qui m'*ENCHAÎNE. *Rien ne nous* ENCHAÎNE *comme les affaires.*

— Fig. Lier d'une façon indissoluble : ENCHAÎNER *une femme à sa propre destinée.* ‖ Asservir, priver de la liberté; réduire à l'inaction : *Les tyrans* ENCHAÎNENT *les peuples pour les dompter. Plus on a d'expérience, plus on se détrompe de cette idée que le peuple est une hydre redoutable qu'il faut* ENCHAÎNER. (Hume.) *On n'*ENCHAÎNE *pas les bras de vingt millions d'hommes en* ENCHAÎNANT *leur pensée.* (La Harpe.) *Les lois doivent* ENCHAÎNER *les hommes, mais les* ENCHAÎNER *pour leur bonheur.* (Turgot.) *L'intolérance est un lierre qui s'attache aux religions et aux Etats, qui les* ENCHAÎNE *et les dévore.* (Turgot.) *Le devoir nous oblige sans nous* ENCHAÎNER. (V. Cousin.) *Les méchants aiment beaucoup les principes et les règles qui* ENCHAÎNENT *les autres.* (Latena.) *La misère est une servitude qui* ENCHAÎNE *l'âme aussi bien que le corps.* (Mich. Chev.) *Pour opprimer efficacement le peuple, il faut l'*ENCHAÎNER *à la fois dans son corps, dans sa volonté, dans sa raison.* (Proudh.) *Le peuple est toujours le monstre que l'on combat, que l'on muselle et qu'on* ENCHAÎNE. (Proudh.)

L'homme en ses passions, toujours errant sans guide,
A besoin qu'on lui mette et le frein et la bride :
Son pouvoir malheureux ne sert qu'à le gêner,
Et pour le rendre libre il le faut *enchaîner*.
BOILEAU.

‖ Empêcher l'usage, l'emploi ou l'explosion de : ENCHAÎNER *les volontés.* ENCHAÎNER *les langues.* ENCHAÎNER *la valeur des soldats.* ENCHAÎNER *les consciences.* ENCHAÎNER *la colère de quelqu'un.*

Maudit soit le premier dont la verve insensée
Voulut avec la rime *enchaîner* la raison.
BOILEAU.

Tant qu'il vit, accablé sous le corps qui l'*enchaîne*,
L'homme vers le vrai bien languissamment se traîne.
LAMARTINE.

‖ Captiver, attacher : ENCHAÎNER *les cœurs.* ENCHAÎNER *l'attention.* ENCHAÎNER *l'auditoire à ses lèvres. La bonté* ENCHAÎNE *tous les cœurs.* (Helvét.) *La bienfaisance est le plus sûr moyen d'*ENCHAÎNER *les cœurs.* (Giraud.)

. . . . . Une âme généreuse
Enchaîne tous les cœurs par le nœud des bienfaits.
LEBRUN.

‖ Retenir dans le même lieu, par l'effet de quelque attrait : *La curiosité nous* ENCHAÎNAIT *à cette place.*

La fraîcheur de leur lit, l'ombre qui les couronne,
M'*enchaîne* tout le jour sur le bord des ruisseaux.
LAMARTINE.

‖ Coordonner, disposer dans un ordre logique; allier, concilier : *La grammaire lie les idées l'une à l'autre, comme le calcul* ENCHAÎNE *les chiffres.* (Mme de Staël.) *Parler, c'est* ENCHAÎNER *des mots et des idées.* (Lacordaire.) *Le savant observe les faits et les décrit; le philosophe les explique et les* ENCHAÎNE. (Azaïs.)

— Poétiq. Rendre fixe ce qui est naturellement instable : ENCHAÎNER *la fortune.* ENCHAÎNER *les destins.*

Nous *avons*, par nos soins et par nos artifices,
Du sort, autant qu'on peut, *enchaîné* les caprices.
LAFOSSE.

— *Enchaîner quelqu'un, quelque chose à son char*, Se le soumettre complétement, le subjuguer, par allusion aux anciens triomphateurs qui attachaient à leur char les princes et les généraux qu'ils avaient vaincus : *Elle immole tous les amants qu'elle* ENCHAÎNE À SON CHAR. *Le génie est le seul roi qu'on n'*ENCHAÎNE *pas* À UN CHAR *de triomphe.* (Chateaub.) ‖ *Enchaîner la victoire à son char*, Etre constamment vainqueur : *Napoléon semblait avoir* ENCHAÎNÉ LA VICTOIRE À SON CHAR.

S'enchaîner v. pr. Etre enchaîné, lié, coordonné, dépendre l'un de l'autre : *Tout* S'ENCHAÎNE *en ce monde, les vices, les vertus, les vérités et les événements. L'art de voir est l'art d'apercevoir les rapports, et tout* S'ENCHAÎNE *aux yeux du génie.* (Bonnet.) *Les effets et les causes* S'ENCHAÎNENT. (Ballanche.) *Les événements se suivent,* S'ENCHAÎNENT *et se déduisent dans l'histoire avec une logique qui effraye.* (V. Hugo.) *Les habitudes font que les besoins s'appellent et* S'ENCHAÎNENT *sans secousse.* (Alibert.) *Toutes les améliorations* S'ENCHAÎNENT : *l'une amène l'autre.* (E. de Gir.)

Les mots harmonieux *s'enchaînent* sous mes doigts.
LAMARTINE.

Ici-bas la douleur à la douleur *s'enchaîne*.
LAMARTINE.

— Se condamner soi-même à la contrainte, à l'inaction ou à l'asservissement : *On m'offre une place, mais je ne veux pas* M'ENCHAÎNER. *Un peuple* S'ENCHAÎNE *lorsqu'il implore l'appui d'un gouvernement.*

— *S'enchaîner au char de quelqu'un*, Se livrer à sa merci, consentir à ne plus dépendre que de lui :

Voilà donc le triomphe où j'étais amenée!
Moi-même *à votre char je me suis enchaînée.*
RACINE.

— **Antonymes. Déchaîner, désenchaîner, rompre les fers, briser les liens.**

ENCHAÎNEUR s. m. (an-chê-neur — rad. *enchaîner*). Min. Ouvrier spécialement chargé d'accrocher les bennes aux câbles d'extraction, de les décrocher et de les diriger à l'aide de longs crochets, au commencement de l'ascension. ‖ On dit aussi ACCROCHEUR.

ENCHAÎNURE s. f. (an-chê-nu-re — rad. *enchaîner*). Enchaînement, suite naturelle et coordonnée : *Il y a une* ENCHAÎNURE *éternelle des causes avec leurs effets.* (D'Ablanc.) ‖ Vieux mot.

— Techn. Entrelacement d'anneaux, de cordons ou d'autres objets semblables, les uns dans les autres.

ENCHALAGE s. m. (an-cha-la-je — rad. *enchaler*). Techn. Action d'empiler le bois dans une saline.

ENCHALÉ, ÉE (an-cha-lé) part. passé du v. Enchaler : *Du bois* ENCHALÉ.

ENCHALER v. a. ou tr. (an-cha-lé). Techn. Empiler, en parlant du bois destiné aux usages d'une saline.

S'enchaler v. pr. Etre enchalé.

ENCHALEUR s. m. (an-cha-leur — rad. *enchaler*). Techn. Ouvrier qui empile les bois dans une saline.

ENCHAMBIE s. m. (an-chan-bî). Mus. Sorte de mandoline africaine, qui a cinq cordes de fibres de palmier : *Le son de l'*ENCHAMBIE *est doux et faible.* (Dézobry.)

ENCHANT s. m. (an-chan). Ancienne forme du mot ENCHANTEMENT.

ENCHANTANT (an-chan-tan) part. prés. du v. Enchanter :

Par les pleurs de ma lyre *enchantant* leur courroux,
J'ai fait bondir d'amour et courir sur ma trace
Le tigre et la panthère et les grands lions roux.
TH. DE BANVILLE.

ENCHANTATION s. f. (an-chan-ta-sion — rad. *enchanter*). Ancienne forme du mot ENCHANTEMENT.

ENCHANTÉ, ÉE (an-chan-té) part. passé du v. Enchanter. Ensorcelé, charmé par des sortiléges : *Un cercle* ENCHANTÉ. *Une bague* ENCHANTÉE. *Des herbes* ENCHANTÉES. *Des armes* ENCHANTÉES. ‖ Produit, créé par des enchantements, par des procédés magiques : *Les jardins* ENCHANTÉS *d'Armide. Un palais* ENCHANTÉ. *Cupidon fit transporter Psyché dans des lieux* ENCHANTÉS.

— Fig. Merveilleusement beau et agréable : *Un séjour* ENCHANTÉ. *Des lieux* ENCHANTÉS. *Tout se trouve dans les rêveries* ENCHANTÉES *où nous plonge le bruit de la cloche natale.* (Chateaub.)

Epuisons tout! Usons du printemps *enchanté*
Jusqu'au dernier zéphyre.
V. HUGO.

‖ Merveilleux et imaginaire : *L'imagination substitue au monde réel un monde* ENCHANTÉ. (Alibert.)

— Particulièrem. Ravi, heureux, très-content : *Je suis* ENCHANTÉ *de vous voir. Je suis* ENCHANTÉ *de ce jeune homme. Le premier consul et M. Fox furent* ENCHANTÉS *l'un de l'autre.* (Thiers.) *Il y a bien des moments dans la vie où l'on serait* ENCHANTÉ *d'être mort.* (A. Karr.)

Un médecin doué d'une douce faconde
Va partout au hasard promettant la santé;
On sait qu'il trompe tout le monde,
Tout le monde en est *enchanté*.
FR. DE NEUFCHATEAU.

‖ Se dit souvent par exagération, par ironie ou par politesse : *Je suis* ENCHANTÉ *de vous rencontrer. Il gagnera son procès contre vous.* — *J'en suis* ENCHANTÉ, *mais je ne le crois pas.*

— Ellipt. et fam. *Enchanté*, Je suis enchanté : ENCHANTÉ *de vous voir en bonne santé.* ENCHANTÉE *d'être en pays de connaissance, dit la comtesse.* (Balz.)

— Liturg. *Pain enchanté*, Pain bénit. En ce sens, le mot vient de *chanteau*, morceau de pain bénit, lequel vient de l'islandais *kant*, morceau, bout, extrémité. Au temps de la primitive Eglise, on communiait avec un petit morceau de pain, un *chanteau de pain*, du pain sous forme de *chanteau*, du pain *en chanteau*, et, si l'on change *eau* en *el*, du pain *en chantel*; par une substitution très-ordinaire, *en chantel* est devenu *enchanté*. ‖ Par corruption, on dit *pain à chanter*, mot dont les lexicographes n'essayent même pas de donner l'étymologie. Cette forme est pourtant la seule qu'ait consacrée l'Académie.

ENCHANTELAGE s. m. (an-chan-te-la-je — rad. *enchanteler*). Techn. Action d'enchanteler, de mettre en chantier : *L'*ENCHANTELAGE *des bois.* ‖ Action d'isoler de terre sur des pièces de bois : *L'*ENCHANTELAGE *d'un tonneau.*

ENCHANTELÉ, ÉE (an-chan-te-lé) part. passé du v. Enchanteler : *Bois* ENCHANTELÉ. *Tonneau* ENCHANTELÉ.

ENCHANTELER v. a. ou tr. (an-chan-te-lé — de *en*, et de *chantier*. Double la consonne *l*